COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONAIS REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 17 JUILLET 2014

Présents: MM. MORA, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-

MAZOUAT, Mme ARTIGAU, TEULADE, Mme VOELTZEL, LABORDE, LAPRUN, KELLER, AURISSET, Mme BESSONNEAU, Mme MENE-SAFFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, Mme SARTOLOU, Mme GASTON, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme

MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u>: André BERNOS à Bernard AURISSET

Suzanne SAGE à Maryse ARTIGAU France JAUBERT-BATAILLE à Michel ADAM Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER

Marc OXIBAR à Fabienne MENE-SAFFRANE

Hervé LUCBÉREILH à Daniel LACRAMPE
Denise MICHAUT à Dominique FOIX
Rosine CARDON à Maylis DEL PIANTA

Pierre SERENA à Maïté POTIN

Didier CASTERES à Gérard ROSENTHAL

Bernard UTHURRY à Joseph LEES Jean-Etienne GAILLAT à Marylise GASTON

Suppléants : Christine CABON suppléante de Aimé SOUMET

Daniel MEDOU-MARERE suppléant de Christophe GUERY

Excusés: Jean-Michel IDOIPE, Sandrine HIRSCHINGER, Gérard LEPRETRE.

RAPPORT N°140717-15-CUL

PAH ACTIONS COLLECTIVES: FINANCEMENT DU FILM DOCUMENTAIRE « EL REY DE CANFRANC »

M. KELLER annonce que le Pays d'Art et d'Histoire, via la CCPO, a été sollicité en 2013 pour un accompagnement financier, par José Antonio BLANCO (Madrid), qui souhaitait réaliser un documentaire sur Albert LE LAY.

Cette personne, chef de douane à la gare de Canfranc durant la guerre 1939-1945, a eu un rôle important au niveau de la résistance contre le régime NAZI et dans l'histoire locale.

Ce film documentaire s'appuie sur des témoignages écrits, oraux, photos... issus de personnes locales notamment.

Aussi, le Comité de Pilotage PAH 19 mars 2013 avait donné propavis favorable sur l'accompagnement financier, qui s'élève à 6 000 € HT. De plus, le Conseil Scientifique a émis un avis positif sur le contenu.

SOUS-PRÉFECTURE OLORON STE MARIE En contrepartie, le film documentaire « El Rey de Canfranc », en version française était cédé, libre de droits, pour une durée de 10 ans, afin d'être projeté dans les équipements du réseau d'interprétation du PAH (Bedat, écomusées de la Vallée d'Aspe, maison de Gourette...).

Afin de faciliter administrativement les démarches avec la société de production espagnole (LAZO), il a été décidé de passer une convention avec l'INA, qui fixe l'ensemble des droits et obligations des parties.

Les financements (6 000 € HT soit 7 200 € TTC) sont prévus au budget PAH actions collectives 2014

Ils feront l'objet d'un remboursement des autres Communautés de Communes du PAH via la convention annuelle financière.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- APPROUVE le présent rapport,
- **AUTORISE** le Président à engager les démarches administratives nécessaires, à signer la convention avec l'INA et à verser la subvention,
- **SOLLICITE** les autres Communautés de Communes du PAH, via les conventions annuelles, pour le remboursement leurs quotes-parts.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 17 juillet 2014

Suivent les signatures,

Affiché ie 22.07.14

Daniel LACRAMPE

Le Président

REÇU

le 22 JUIL. 2014

SOUS-PRÉFECTURE OLORON STE MARIE